

- 529.** Décision du 28 décembre 1901 accordant un secours annuel de 300 francs à M<sup>me</sup> Tihiivaariotoa, veuve de l'ancien président du Conseil du district de Papeari..... 481
- 530.** Décision du 31 décembre 1901 portant augmentation de la solde de M. Dupond, écrivain auxiliaire au Secrétariat du Gouvernement..... 482
- 531.** Arrêté du 31 décembre 1901 modifiant l'article 4 de l'arrêté du 28 décembre 1899 réglant le mode de perception, au bureau des Contributions, des droits de douane, d'octroi de mer et d'entrepôt..... 482
- 532.** Arrêté du 31 décembre 1901 ouvrant au budget du Service colonial, exercice 1902, un crédit provisoire de la somme de 100,000 francs..... 483
- 533.** Arrêté du 31 décembre 1901 édictant des mesures nouvelles sur la police de la navigation.... 484
- 534.** Décision du 31 décembre 1901 portant mandatement au profit de M. Frogier, ancien chef du service des Travaux publics, d'une somme de 2,685 francs..... 487
- 535.** Décision du 31 décembre 1901 fixant à 3,200 francs par an le supplément colonial accordé à M. Vermeersch, Receveur de l'Enregistrement et des Domaines..... 488
- 536.** Déclaration du 31 décembre 1901 de prolongation d'exercice pour les travaux en cours..... 488
- 537 à 555.** Nominations, Mutations, etc..... 489

N<sup>o</sup> 470. — DÉCISION *autorisant le Conseil municipal de Papeete à se réunir en session extraordinaire.*

(Du 4 décembre 1901.)

LE GOUVERNEUR DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'Océanie,  
CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR, OFFICIER DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE,

Vu le décret du 28 décembre 1885, sur le Gouvernement de la colonie ;

Vu les articles 16 et 17 du décret du 8 mars 1879 instituant à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) un conseil municipal, rendu applicable à Papeete par le décret du 20 mai 1890 ;

Vu la demande du Maire de la ville de Papeete en date du 30 novembre dernier ;

Sur la proposition du Secrétaire Général,

DÉCIDE :

Art. 1<sup>er</sup>. Le Conseil municipal de la ville de Papeete est